Envoyé en préfecture le 12/03/2026
Reçu en préfecture le 12/03/2026
Publié le
ID : 035-213501869-20260312-2026_10-DE

République Française
Département ILLE-ET-VILAINE
Commune Mont dol

DELIBERATION DU CONSEIL MUNICIPAL

Séance du 11/03/2026

Nombre de membres		
Afférents	Présents	Qui ont pris part au vote
15	10	12

Vote
A la majorité Pour : 8 Contre : 0 Abstention : 4

L'an 2026, le 11 Mars à 18:30, le Conseil Municipal de MONT DOL s'est réuni à la Salle du conseil municipal, lieu ordinaire de ses séances, sous la présidence de Madame SOLIER Marie-Elisabeth, Maire, en session ordinaire. Les convocations individuelles et l'ordre du jour ont été transmises par écrit aux conseillers municipaux le 19/02/2026. La convocation et l'ordre du jour ont été affichés à la porte de la Mairie le 19/02/2026.

Présents : Mme SOLIER Marie-Elisabeth, Maire, Mmes : CHEVALIER Béatrice, GINGAST Danielle, LABARRE Liliane, PAUVERT Isabelle, STEWART Thérèse, MM : BOURDAIS Charles, DENISE Franck, RIO Sébastien, VIDON Etienne

Absents excusés : Excusés ayant donné procuration : M. LEPOMME Jacques à M VIDON Etienne, M. ROBINARD Didier à Mme STEWART Thérèse

Absents : Absent(s) : Mmes JEHAN Fabienne, LEBOSSE Monique, M. BEDOUX Serge,

A été nommé(e) secrétaire : Mme PAUVERT Isabelle

2026_10 – BUDGET PRINCIPAL : APPROBATION DU BUDGET PRIMITIF 2026

VU le Code Général des Collectivités Territoriales et notamment ses articles L.1612-1 à L.1612-20 et L.2311-1 à L.2343-2 relatifs à l'adoption et l'exécution des budgets communaux ainsi qu'aux finances communales,

VU l'envoi du projet du Budget Primitif aux conseillers municipaux le 19 février 2026,

VU le document présenté lors de la réunion de ce jour,

VU l'avis de la commission Finances en date du 16 février 2026

CONSIDERANT le projet de budget primitif pour l'exercice 2026,

DEPENSES DE FONCTIONNEMENT	RESTES A REALISER 2025	BP 2026
011 - Charges à caractère général	0.00 €	272 288.00 €
012 - Charges de personnel et frais assimilés	0.00 €	438 700.00 €
014 - Atténuations de produits	0.00 €	300.00 €
023 - Virement à la section d'investissement	0.00 €	44 192.00 €

Envoyé en préfecture le 12/03/2026
Reçu en préfecture le 12/03/2026
Publié le
ID : 035-213501869-20260312-2026_10-DE

042 - Opérations d'ordre de transfert entre sections	0.00 €	9 400.00 €
65 - Autres charges de gestion courante	0.00 €	132 500.00 €
66 - Charges financières	0.00 €	18 000.00 €
68 - Dotations aux provisions et dépréciations	0.00 €	4 000.00 €
TOTAL	**0.00 €**	**919 380.00 €**

RECETTES DE FONCTIONNEMENT	RESTES A REALISER 2025	BP 2026
002 - Résultat de fonctionnement reporté	0.00 €	46 578.33 €
013 - Atténuations de charges	0.00 €	7 000.00 €
70 - Produits des services, du domaine et ventes diverses	0.00 €	51 700.00 €
73 - Impôts et taxes	0.00 €	95 768.00 €
731 - Fiscalité locale	0.00 €	491 880.00 €
74 - Dotations et participations	0.00 €	215 443.00 €
75 - Autres produits de gestion courante	0.00 €	11 000.00 €
76 - Produits financiers	0.00 €	10.67 €
TOTAL	**0.00 €**	**919 380.00 €**

DEPENSES D'INVESTISSEMENT	RESTES A REALISER 2025	BP 2026
16 - Emprunts et dettes assimilées		82 280.96 €
20 - Immobilisations incorporelles		8 000.00 €
204 - Subventions d'équipement versées	52 356.93 €	13 768.50 €
21 - Immobilisations corporelles	18 697.31 €	108 900.00 €
23 - Immobilisations en cours		100 000 €
TOTAL	**71 054.24 €**	**312 949.46 €**

Envoyé en préfecture le 12/03/2026
Reçu en préfecture le 12/03/2026
Publié le
ID : 035-213501869-20260312-2026_10-DE

RECETTES D'INVESTISSEMENT	RESTES A REALISER 2025	BP 2026
001 – Solde d'exécution de la section d'investissement reporté	0,00 €	15 265.54 €
021 - Virement de la section de fonctionnement	0,00 €	44 192.00 €
040 - Opérations d'ordre de transfert entre sections	0,00 €	9 400.00 €
10 - Dotations, fonds divers et réserves	0,00 €	116 701.67 €
13 - Subventions d'investissement	24 000.00 €	0.00 €
16 - Emprunts et dettes assimilées	0.00 €	174 444.49 €
TOTAL	**24 000.00 €**	**360 003.70 €**

CONSIDERANT l'avis favorable de la Commission Finances du 16 février 2026 ;

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, décide :

- **D'ADOPTER** le budget principal de la commune pour l'exercice 2026 comme suit :

BUDGET PRINCIPAL 2026		
	DEPENSES	**RECETTES**
FONCTIONNEMENT	919 380.00 €	919 380.00 €
INVESTISSEMENT	384 003.70 €	384 003.70 €

- **DE CHARGER** Madame le Maire et Monsieur le Trésorier, chacun en ce qui les concerne, de l'exécution de la présente délibération ;
- **D'AUTORISER** Madame le Maire à signer tout document se rapportant à ce dossier.

Le Maire
Marie-Elisabeth SOLIER

Secrétaire de séance
Mme PAUVERT Isabelle

Publicité des actes de la commune par voie électronique le 12/03/2026

Envoyé en préfecture le 12/03/2026
Reçu en préfecture le 12/03/2026
Publié le
ID : 035-213501869-20260312-2026_10-DE